



COMPTE RENDU ASSEMBLEES GENERALES

ELECTIVE - ORDINAIRE et FINANCIERE

du samedi 12 septembre 2020

à la Caisse Régionale du Crédit Agricole Poitiers



Représentants des clubs participant aux Championnats Nationaux et Régionaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

Antran S.L. - ENT.S. Beaumont St Cyr - E.S. Buxerolles - A.S. Portugais Châtelleraut - S.O. Châtelleraut - F.C. Fontaine le Comte - La Ligugéenne - AM.S. Mignaloux Beauvoir - U.S. Migné Auxances - U. ET S. Montmorillon - C.S. Naintré - C.A. Neuville - E.S. Nouaillé - EL.S. Oyré/Dangé - ENT.S. des Trois Cités Poitiers - Stade Poitevin F.C. - ESP.S. St Benoît - C.A. St Savin St Germain

Représentants des clubs participant aux Championnats Départementaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

A.C.G. Foot Sud 86 - ESPE.C. Adriers - U.S. Antoigné - AM.S. Archigny - A.S. Aslonnes - F.C. ASM - ESPE. Availles en Châtelleraut - U.S. Avanton - U.S. Béruges - A.S. Cheminots Poitiers Biard - A.S. Blanzay - Boivre Sporting Club 2015 - U.S.AM. Bonneuil Matours - C.A.S. Bouresse - F.J. EDUC. POP. Buxeuil - E.S. Ceaux La Roche - S.L. Cenon sur Vienne - Union. Cernay St Genest - S.C. Champagné St Hilaire - A.S. Champigny Le Rochereau - Chasseneuil St Georges F.C. - C.S. Chatain - ET.S. Château Larcher - Ozon F.C. - U.S. Cissé - A.S. Civaux - AM.S. Colombiers - Coulombiers SP. - AM. Coussay les Bois - C.S. Dissay - F.C. Fleuré - U.S. Fraternelle Haims - AM.S. Ingrandes - F.C. Jardres - U.S. Jaunay Clan - Jaunay Futsal Club - A.S. Jouhet Pindray - US Journet - U.S. La Chapelle Bâton - U.S. La Ferrière Airoux - ET.S. La Pallu - U.S. La Puye La Bussière - Etoile Rouge de la Trimouille - La Pacifique Latillé - ENT. Lavoux- Liniers - Football Club Vigeantais - U.S. Leignes sur Fontaine - U.S. Leigné sur Usseau - U.S. Les Roches La Villedieu - C.S. L'Espinasse Chauvigny - U.S. de L'Envigne - ET.S. Lhommaizé - F.C. Loudun - U.S. Mélusine Lusignan - F.C. de Magné - U.S. Marigny St Léger - A.S. Mazerolles Lussac les Châteaux - U.S. Mirebeau - Le Réveil de Moncontour - F.C. Montamisé - U.S. Nalliers - J.S. Nieuil l'Espoir - U.S. Nord Vienne - A.S. Ouzilly - A.S. Payroux Charroux Mauprévoir - Pleumartin La Roche Posay F.C. - ASPTT Poitiers - A.S.de St Eloi Poitiers - St Eloi Loisirs - A.S.AM. des Couronneries Poitiers - AM.S. SAFT - Bel Air Rocs O.C. Poitiers - E.S. Poitiers Beaulieu - Football Club Beaulieu - CEP Poitiers 1892 - A.S. Poitiers Gibauderie - C.S. Poitiers Portugais - AM.S. Pouillé Tercé - U.S. Pressac - Amis S. Queaux Moussac - A.S. Quinçay - F.C. Rouillé - U.S. Sammarçolles - U.S. Sanxay - A.J. Saulgé - F.C. Savigné - A.S. Savigny l'Evescault - F.C. Senillé St Sauveur - A.S. Sèvres Anxaumont - STE S. Sillars - Football Club Smarves Iteuil - O. Club Sommières St Romain - AM.S. St Christophe - F.C. St Gervais 3 Clochers - A.A.M.S. St Julien l'Ars - AM.S. St Léger Montbrillais - ENT. Saint Maurice Gençay - F.C. St Rémy sur Creuse - A.S. St Saviol - U.S. Thuré Besse - F.C. Usseau - F.C. Usson du Poitou / Isle Jourdain - A.S. de Valdivienne - F.C. Valence en Poitou Couhé - Valence en Poitou O. C. - ENT.S. Vendelogne - U.S. Vernonaise - S.C. Verrières - U.S. Vicq sur Gartempe - U.S. Villeneuve Chauvigny - U.S. Vivonne F. - U.S. Vouillé - ET.S. Vouneuil sous Biard - A.S. Vouneuil sur Vienne - S.C. Vouzailles.



Ordre du Jour

1. [Accueil du Président Stéphane BASQ](#)

Bonjour à toutes et à tous,

Je vais tout d'abord excuser Adeline URANGA, notre Directrice Administrative, en congé de maladie et Béatrice MATHIEU, notre secrétaire générale qui accompagne les candidats Jeunes Arbitres de Ligue à l'examen de la Fédération.

Il était donc impossible de prendre toutes les dispositions utiles à l'organisation de l'assemblée générale avec le vote électronique. Nous procéderons donc au vote papier comme auparavant.

Nous allons commencer par l'élection au Comité de Direction, puis l'assemblée financière et nous évoquerons la COVID-19. Puis chacun(e) retournera dans son club étant donné que les moments de convivialité (café d'accueil, verre de l'amitié, repas) n'ont pu être organisés compte tenu des mesures sanitaires.

Assemblée Générale Elective

Je vais donner la parole à Jean Pierre CHARBONNIER qui préside la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

"Bonjour à tous,

Tout d'abord, je vais vous lire le procès-verbal de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales du jeudi 20 août 2020 :

Présents : Mmes PAIN Christine, TURBEAU Valérie.

MM.CHARBONNIER Jean-Pierre, GALLAIS Raymond, NOGHEROT Jean-Claude.

La commission procède à l'élection de son président et de son secrétaire :

Président : CHARBONNIER Jean-Pierre

Secrétaire : GALLAIS Raymond

Après avoir pris connaissance des documents fournis par le secrétariat (« Guide pratique des Elections 2020 »), la commission procède à l'ouverture des deux courriers recommandés adressés au District avec AR.

Premier courrier reçu le 23 juillet 2020 : Il s'agit du courrier de candidature de Mme BAUDINET Laurence comportant seulement la déclaration individuelle de non-condamnation de la candidate. Le mode d'élection étant le scrutin de liste, cette candidature individuelle est rejetée.

Deuxième courrier reçu le 12 août 2020 : Il s'agit de la liste de candidatures déposée par M. BASQ Stéphane. Conformément aux statuts du district, elle comporte 23 noms dont 19 membres et quatre membres obligatoires : un arbitre, un éducateur, un médecin et une licenciée. Après examen de chacun des dossiers, la commission constate que les documents remis prouvent que les conditions d'éligibilité auxquelles les candidats sont soumis sont bien respectées. Cependant, cinq candidats devront procéder au renouvellement de leur licence dans les meilleurs délais et avant la date de l'AG fixée au 12 septembre 2020 en raison du COVID 19. La réception de ces renouvellements de licences entraînera ipso facto la recevabilité de la liste conduite par M. BASQ Stéphane, conditions qui ont été remplies.

En ce qui concerne l'élection aujourd'hui :

Nombre de clubs inscrits : 156 soit 792 voix

Nombre de clubs votants : 132 (avec les pouvoirs)

Le quorum de 264 voix est atteint avec 687 voix, donc les élections peuvent avoir lieu".

Jean Pierre CHARBONNIER remercie l'ensemble des membres de sa commission.

2. [Présentation de la liste et vote](#)

"Chers Collègues,

Au terme de ces 4 années de mandature qui viennent de s'achever, nous pouvons être fiers du travail accompli pour développer un football amateur dans la Vienne, toujours plus présent, plus fort et plus diversifié. Nous nous sommes ouverts à de nouveaux publics et à de nouvelles pratiques. Premier sport collectif de la Vienne, nos clubs irriguent et animent tous les territoires du département.



La mission que nous nous étions fixés a été menée à bien. Dans le respect de nos valeurs sportives, nous avons agi en responsabilité dans un climat apaisé. Nous avons su à la fois nous rassembler et nous fédérer ; accompagner et rassurer lorsque cela a été nécessaire ; et nous réformer pour sans cesse nous adapter et être attractifs. C'est pourquoi, avec vous et soutenu par une équipe d'élus impliqués, des commissions actives et des collaborateurs efficaces à nos côtés, nous pouvons exprimer une légitime fierté d'avoir pleinement réussi pour avoir su guider et conduire le paquebot du District à bon port.

Certes, la fin de notre mandature a été perturbée par la crise sanitaire. Mais nous avons su faire front commun. Comme nous saurons le faire demain car nous sommes animés des valeurs de solidarité et de fraternité. Et pour paraphraser Luis Fernandez, je vous dirais que tel un champion, « nous tirons les leçons du passé, nous concrétisons le présent, nous pensons le futur ».

L'histoire du football n'est pas finie. Elle continue et c'est avec vous que je souhaite écrire de nouvelles pages. Comme vous le savez, j'ai souhaité pouvoir me représenter à vos suffrages avec une équipe renouvelée, composée d'hommes et de femmes responsables, représentant toutes les parties géographiques, rurales et urbaines de la Vienne.

Même si nous n'avons pas pu faire campagne comme nous l'avions esquissé initialement en allant partout à votre rencontre, nous avons travaillé à un programme que vous avez reçu. Comme vous avez pu le constater, il se veut à la fois offensif, ambitieux et créatif.

Nos propositions visent 3 objectifs : conforter le rôle social et citoyen du football ; soutenir, aider et assister les bénévoles ainsi que les clubs dans leurs actions et missions ; promouvoir le football dans toutes ses dimensions pour que demain il demeure ce sport et ce loisir que nous affectionnons avec ses valeurs de partage, de générosité et d'humanité.

Dans un monde sans cesse en évolution et que la crise de la COVID 19 est venue chambouler pour accélérer encore plus ses mutations, il nous faut voir plus loin et travailler non pas uniquement pour nous-mêmes, mais pour ceux qui viendront demain. Plusieurs chantiers nous attendent. Pour ce faire, je reste convaincu que nous devons travailler main dans la main. Comme le souligne Zinedine Zidane : « Les performances individuelles, ce n'est pas le plus important. On gagne et on perd en équipe. »

C'est pourquoi, si nous sommes élus, vous serez des acteurs actifs de cette ambition que nous avons pour le football amateur de la Vienne. Grâce aux outils collaboratifs, vous serez tous sollicités et destinataires d'un questionnaire pour faire part de vos propositions et idées. Puis nous nous réunirons tous ensemble, pour bâtir, mettre en œuvre et suivre notre nouveau plan d'action.

Car c'est bien ainsi que nous ferons progresser le football amateur, pour le doter de toutes les armes qui lui sont indispensables, pour faire de notre District, une institution exemplaire, un laboratoire d'idées et d'expérimentations, un modèle pour toutes les autres disciplines sportives et surtout pour faire en sorte que le football de la Vienne demeure le n°1 de la pratique sportive collective de notre département.

Pour ma part et si vous le confirmez, je continuerai à être votre serviteur pour veiller à la cohésion du District, défendre et préserver vos intérêts dans toutes les instances régionales et nationales, chaque fois que le besoin s'en fera ressentir, promouvoir avec la même passion ce football amateur qui nous unit. Comme je continuerai à me rendre sur tous les stades au contact des bénévoles, dirigeants, joueurs, pratiquants arbitres, car ce sont de ces échanges sur le terrain que nous pouvons faire aussi progresser notre District. Vous pouvez être certain de mon engagement comme celui de toute l'équipe qui se présente à vos suffrages.

Merci de votre confiance. Vive le football amateur. Vive le District de la Vienne".

Je vais laisser le soin à Laurent LARBALETTE de vous présenter la liste et le programme.

Mais auparavant il faut désigner 8 scrutateurs :

Boris BRETAUDEAU - Vouneuil sous Biard

Jacques DION - Champagné St Hilaire

Vincent DUPONT - Neuville de Poitou

Dominique LAURIER - Nouaillé Maupertuis

Pascal MASSONNET - L'Envigne

Laurent RAPEAU - Migné Auxances

Ludovic ROUX - Valdivienne

Valérie TURBEAU - Civaux



Les candidats vont venir sur la scène et se présenter masqués devant vous au fur et à mesure de l'annonce de leur nom :

Stéphane BASQ - 54 ans - Vouneuil sous Biard - Président sortant
 Jean Michel APERCE - 74 ans - Poitiers - Représentant des médecins
 Sébastien AUBINEAU - 37 ans - Roches Prémaries Andillé - Représentant des Arbitres - Stade Poitevin FC
 Philippe BARRITAUULT - 63 ans - Fontaine le Comte - FC Fontaine le Comte
 Serge BIBARD - 69 ans - Vivonne - Trésorier sortant
 Jacques DANTAN - 67 ans - Ligugé - Membre sortant
 Christian DELCEL - 55 ans - Châtellerauld - SO Châtellerauld
 Bruno DUPUIS - 54 ans - Jardres - ES Beaumont St Cyr
 Daniel FRAUDEAU - 64 ans - Charrais – Membre sortant - CA Neuville
 Karine GAVOIS - 44 ans - Voulon - Représentante des Féminines - FC Valence en Poitou Couhé
 Dominique GIRAUD - 56 ans - Antran - Trésorier adjoint sortant - Antran SL
 Daniel GUERIN - 67 ans - Civray - ACG Foot Sud 86
 Jean Michel GUILLET - 47 ans - St Maurice la Clouère - ENT St Gençay
 Patrice HERAULT - 61 ans - Coussay les Bois - Membre sortant - AM Coussay les Bois
 Laurent LARBALETTE - 62 ans - Montmorillon - Vice-président sortant - UES Montmorillon
 Eric MAIOROFF - 58 ans - Cenon sur Vienne - Membre sortant - Représentant des Educateurs - SL Cenon sur Vienne
 Béatrice MATHIEU - 62 ans - Vouneuil sous Biard - Secrétaire Générale sortante - ETS Vouneuil sous Biard
 Maryse MOREAU - 61 ans - Nieuil l'Espoir - Membre sortante - JS Nieuil l'Espoir
 Jean Louis OLIVIER - 74 ans - La Roche Posay - Membre sortant - Pleumartin La Roche Posay
 Jean Paul PEYNET - 61 ans - Poitiers - US Migné Auxances
 Laurent ROHARD - 51 ans - Angliers - FC ASM
 Christian SAVIGNY - 67 ans - Vouneuil sous Biard - Membre sortant - ESP St Benoît
 Sylvie TESSEREAU - 54 ans - Fontaine le Comte - Membre sortante - ENT S des Trois Cités Poitiers

La représentation de notre territoire est assurée avec des candidats proches de vous et à votre disposition.

Stéphane m'a confié le soin de vous présenter le programme que vous avez reçu. Ce programme s'inscrit pour la mandature de 4 ans et nous espérons que les conditions, que nous connaissons actuellement, redeviennent normales pour nous permettre de mener à bien ce programme que nous avons travaillé avant même que la pandémie n'arrive dans notre pays.

Conforter nos capacités d'écoute :

- **PERENNISER** les réunions d'information de secteur
- **REUNIR** les clubs par divisions pour être une véritable force de propositions et être plus efficace sur le suivi des projets
- **MAINTENIR** un lien étroit avec les clubs sur le terrain (matchs - assemblée générale - remises de récompenses...)
- **ENCOURAGER** la création de groupes de travail en intégrant les dirigeants, éducateurs, joueurs, arbitres, en veillant à la représentation féminine
- **CONFORTER** les clubs par la mise à disposition de techniciens et d'administratifs, d'élus de proximité référents
- **AMELIORER** le fonctionnement de notre instance en identifiant les missions du Comité de Direction, des commissions et des salariés

Accentuer nos efforts en termes de formation

- **CONFORTER** la formation des dirigeants, des éducateurs, des arbitres, un axe prioritaire pour toutes les familles
- **METTRE EN PLACE** une formation aux gestes qui sauvent, tel que le PSC1
- **REALISER** des tutoriels pour mieux accompagner les secrétaires et les trésoriers dans leurs missions
- **AMPLIFIER** les actions citoyennes (rédactions de chartes dans le but de devenir davantage encore des vecteurs d'éducation, d'apprentissage des règles du jeu, au respect des personnes, du matériel et de l'environnement, actions de sensibilisation à la santé, lutte contre toutes les drogues et les discriminations.



Valoriser et Promouvoir

- **ORGANISER** une manifestation annuelle pour récompenser les bénévoles - visite du Centre Technique de Clairefontaine
- **INITIER** des déplacements pour assister à des rencontres de Ligue 1 à Bordeaux - visite des coulisses sportives
- **RECONNAITRE** l'action des clubs qui s'engagent sur des valeurs éthiques par une offre d'équipements (challenge de l'Ethique)
- **RENFORCER** la communication
- **DEVELOPPER** les partenariats
- **CREER** du lien social avec les licenciés

Optimiser nos moyens

- **FINANCER** autrement pour mieux maîtriser les coûts
- **FAVORISER** le football solidaire : handicap (sourd et muet, cécité), Sport santé (foot en marchant)
- **DYNAMISER** les compétitions avec la mise en œuvre d'un débat sur leur évolution
- **SOUTENIR** les autres pratiques telles que le football loisir, le foot à 8, le foot en marchant et le Futsal

Je vais maintenant vous rappeler les trois objectifs que Stéphane a cité dans son allocution

NOS TROIS OBJECTIFS

- 1 - Conforter le rôle social et citoyen du football
- 2 - Soutenir, aider et assister les bénévoles ainsi que les clubs dans leurs actions et leurs missions
- 3 - Promouvoir le football dans toutes ses dimensions pour que, demain, il demeure ce sport et ce loisir que nous affectionnons avec ses valeurs de partage, de générosité et d'humanité.

Voilà le programme que Stéphane et toute sa liste s'engage à mettre en œuvre pour les 4 ans qui viennent. Je vous remercie pour votre écoute".

Stéphane BASQ redonne la parole au Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales pour apporter quelques précisions concernant l'élection.

Jean Pierre CHARBONNIER précise que les clubs vont procéder au vote pour l'élection du Président (et de sa liste) à l'aide des bulletins de vote sur lequel figure le nombre de voix. Le bulletin est à glisser dans l'enveloppe puis à déposer dans l'urne. Il ne doit y avoir aucun signe distinctif, aucune annotation et le vote est pour la liste complète.

Assemblée Générale Ordinaire

Stéphane BASQ remercie Jean Pierre CHARBONNIER et les assemblées générales vont se poursuivre.

Le Président accueille et remercie les invités

M. CHAMPIGNY du Crédit Agricole,

M. Sacha HOULIE, député de la Vienne,

M. Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,

D'autre part, M. Patrick GIRARD, Président du CDOS et un représentant de la D.D.C.S devraient nous rejoindre au cours de nos travaux.

M. Champigny je vous laisse la parole et vous remercie de votre fidélité dans notre partenariat.

"Bonjour à toute et à tous

J'ai le plaisir de vous accueillir dans notre belle salle de conférence du Crédit Agricole que nous mettons à disposition d'associations et plus particulièrement aujourd'hui au District de la Vienne de Football. Je suis le Directeur des agences de Poitiers et je représente le Comité de Direction de la Caisse Régionale. Notre fierté, au Crédit Agricole Touraine Poitou, est que nous sommes la banque des territoires, partenaires des habitants, des entreprises sur nos deux départements de l'Indre et Loire et de la Vienne et vous êtes ici au siège social. Nous sommes la banque de Poitiers, la seule banque de Poitiers. Il n'y a pas d'autre banque dont le siège social est à Poitiers. J'ai plaisir à être parmi vous et accompagner vos projets, accompagner les associations du territoire. Je vous souhaite une très bonne assemblée générale et au plaisir de vous retrouver dans nos locaux. J'adresse un salut particulier aux nombreux



collègues présents dans cette salle car ce sont des acteurs majeurs du football dans la Vienne. Bonne matinée et bonne assemblée générale".

Le Président remercie M. Champigny pour son accueil et sa présence.

3. Allocution de Stéphane BASQ, Président du District de la Vienne de Football

« Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues, Chers Amis,

C'est tout d'abord un immense plaisir de vous retrouver pour cette assemblée singulière à plus d'un titre. Tout d'abord parce qu'elle s'inscrit dans une année 2020, hors normes, en raison de la crise sanitaire et ses conséquences, ce qui explique les conditions exceptionnelles qui encadrent notre assemblée dont la date initiale a dû être reportée.

Aussi, merci à la fois pour votre compréhension et votre présence. Je dis votre présence car je tiens à la fois à saluer ceux qui sont aujourd'hui parmi nous, mais également celles et ceux qui nous suivent en direct, derrière leur écran, à travers le réseau Facebook. Le District, vous le voyez, s'adapte et innove ! C'est aussi ma volonté de vous montrer que nous pouvons être proches de multiples façons pour vivre notre passion.

Cette assemblée est aussi singulière, car c'est la dernière de la mandature de l'équipe que vous avez choisie et mis en place en 2016. C'est donc l'heure du bilan final.

Si vous vous souvenez en novembre 2016, je vous avais dit que ce mandat serait difficile compte-tenu de la fusion des ligues qui a été une véritable révolution par les changements que cela a induits.

Mais ce mandat a aussi été marqué par les épreuves extérieures avec une météo qui a perturbé les saisons sportives, notamment dernier trimestre 2019 ; une dernière saison d'une gravité inédite avec un championnat brutalement interrompu par les pouvoirs publics ; du jamais vu de toute notre histoire !

Avec des conséquences qui nous ont été imposées et que nous avons subies : à savoir un classement imposé par la FFF, une relégation obligatoire et les accessions conformes au tableau Accessions / Rétrogradations publié en début de saison. Qui aurait pu imaginer une telle fin de saison !

J'ai bien conscience que tout ceci est source de frustrations mais j'en suis le premier désolé, notre mission était entérinée par ces dispositions et nous sommes liés aux décisions fédérales comme vous le savez.

Sachez cependant qu'avec mes collègues du Comité de Direction, nous avons dépensé beaucoup d'énergie, cela a été épuisant avec un grand nombre de réunions en visio conférence, d'entretiens téléphoniques innombrables et interminables également.

De tout cela j'en tire une conclusion. Nos règlements sont parfois complexes, ils s'enchevêtrent et méritent encore plus d'évoluer.

Cela doit être une priorité. Mais il y a une règle de conduite à laquelle je ne me suis jamais soustrait quelles que soient les difficultés ou les obstacles, celle d'être sans cesse à votre écoute et tout mettre en œuvre pour toujours rechercher une solution la plus équitable possible pour tous par le dialogue fondé sur les valeurs du football qui nous animent et sur lesquelles repose notre engagement.

Je n'oublie pas cependant la mauvaise interprétation, selon la commission régionale d'Appel, qui a été faite concernant les critères de départage et qui n'a eu pour ainsi dire aucune incidence sur les classements excepté pour un club. Ce n'est pas le lieu, ni le moment de rentrer dans les détails de ce dossier complexe. Le CNOSF a rendu une décision et le Comité de Direction a accepté, ce d'autant qu'il est désormais en délibéré au CNOSF. Il me semble pertinent que le District de la Vienne de Football dispose de son propre règlement concernant le départage.

Finalement après la validation des classements, le District de la Vienne s'en sort grandi, 4 équipes en N3, avec la montée de Neuville de Poitou, 3 équipes en R1, avec la montée de Poitiers, au fil du rasoir avec Mignaloux-Beauvoir, 7 équipes en R2, montée de Beaumont St Cyr, 3 montées de la D1 en R3, Vicq-sur-Gartempe, Buxerolles 2 et Nieuil l'Espoir, une montée féminine en R1, Montmorillon. L'Équipe féminine des 3 Cités n'accède pas pour des brouilles... Une seule relégation de R3 en D1. Ces résultats sont très positifs sur le plan régional.

Le District de la Vienne a aussi bien conscience que l'arrêt de la saison le 16 mars dernier a engendré des difficultés financières pour les clubs. La FFF a mis en place un fonds national de solidarité à hauteur de 10 euros par personne licenciée. La quasi-totalité des clubs ont sollicité cette aide. Le District a pris toute sa part et a pleinement assumé ses



responsabilités en participant à l'effort national avec une contribution à hauteur de 1.50 € comme la LFNA. Mais nous avons fait plus encore. Notre résultat financier étant positif, le Comité de direction a validé un effort supplémentaire de 1.30 € par licence, somme directement créditée sur le compte clubs, soit environ une aide pour les clubs de 50 000 euros.

Notre ligne de conduite, vous le savez, a été et est de gérer notre District en bon père de famille, ce qui nous a permis de financer la rénovation du siège sans souci et nous permet aujourd'hui de vous aider financièrement.

C'est la raison pour laquelle je tiens à remercier mes prédécesseurs, Philippe GUILBAULT, Jean-Pierre CHARBONNIER, Louis DAVID.... Car c'est dans la continuité de leur travail que nous avons pu accomplir tant de choses pour vous et pour que vive le football amateur dans la Vienne.

Les relations entre la Ligue et le District au cours du mandat ont reposé sur un climat de confiance réciproque ce dont le District ne peut que se féliciter. Cette bonne entente s'est concrétisée par l'embauche d'un technicien supplémentaire, un maintien voire une augmentation des subventions, la mise en place des chargés de mission en arbitrage et surtout l'octroi d'une participation financière pour la rénovation du siège départemental.

Alors que le chapitre du mandat 2016/2020 se ferme, c'est une nouvelle mandature qui va commencer et ce dans des conditions et un contexte difficile à évaluer ou à prédire, car beaucoup d'inconnus pèsent sur les prochaines semaines et mois à venir en raison de la COVID 19. Mais quelles que soient les épreuves, nous saurons faire front car nous savons pouvoir compter les uns sur les autres.

Cependant, nous le ferons avec une équipe en partie renouvelée car Coralie SOUMAGNAC, notre comptable, que vous connaissez tous, nous quitte pour rejoindre son mari qui va travailler en Martinique. Je tiens à la remercier en votre nom à tous pour son engagement, sa rigueur avec les chiffres et son professionnalisme tout au long de ces dix-huit années durant, et lui souhaite plein succès sur cette nouvelle contrée lointaine de la métropole.

Avant de conclure, permettez-moi de vous remercier tous chaleureusement pour votre confiance. Pour ma part, j'ai été particulièrement honoré de vous représenter et de tout faire pour être à vos côtés, pour défendre et promouvoir le football amateur, tant auprès des collectivités locales, que des instances régionales ou nationales.

Merci à toute l'équipe d'élus qui m'a entouré, aux commissions qui ont fait un travail remarquable, aux administratifs, Adeline URANGA, directrice, Coralie SOUMAGNAC, Maxence GUIN et aux techniciens, Anthony ALLOUIS et François JOSSE, qui nous ont soutenus et accompagnés.

Merci à tous ceux que j'ai eu plaisir de rencontrer sur tous les terrains, aux bénévoles et dirigeants sans qui rien ne serait possible, aux joueurs, aux éducateurs et aux arbitres qui nous apportent tant de plaisirs et de joie partagée.

Je souhaite aussi pouvoir exprimer ma reconnaissance aux élus qui se sont impliqués, ont donné de leur temps ces 4 dernières années et qui ont fait le choix de ne pas solliciter un nouveau mandat. Aussi, permettez-moi de les citer. Merci à :

➤ Guy MALBRAND, Vice-président du District, un homme d'expérience, de qualité et très féru des règlements sur les infrastructures sportives. Grâce à lui et à son équipe, nombre de subventions ont été allouées aux municipalités pour rénover les infrastructures faisant du District de la Vienne un des Districts les plus dynamiques. Il siège aussi à la commission fédérale des terrains. Il quitte le Comité de direction mais restera dans les instances départementale et nationale.

➤ Jean-Louis RIDEAU qui est une figure sur le plan national, régional et départemental, arbitre pré international et observateur en D1, un homme que je côtoie depuis 35 ans, et sa détermination et ses compétences ont toujours été des qualités qui le représentaient.

➤ Christian FLORENT, un éducateur confirmé et reconnu, référent du Programme Éducatif Fédéral, et responsable de l'Opération « Si on jouait au Foot », une manifestation organisée en partenariat avec le Conseil départemental et l'UNSS, qui rassemble environ 1 400 collégiennes et collégiens,

➤ Jean-Pierre BERNARD, éducateur de qualité et reconnu sur le plan national et régional. Il a eu des responsabilités techniques notamment chez les Chamois Niortais. Jean-Pierre a été élu Maire de sa commune SAINT MACOUX,

➤ Jean-Bernard HUS, maintenant responsable administratif au Club d'Angoulême Charente, Jean-Bernard qui a longtemps animé la Commission des Jeunes avec compétence et dévouement, un homme posé, réfléchi et discret. Il a remplacé dignement Adeline durant son congé de maternité, un féru des compétitions,



- Dominique LANNEAU, un jeune élu qui s'est intéressé dans le domaine disciplinaire,
- Marc LAVAUD, ancien arbitre reconnu et qui a présidé l'UNAF de la Vienne depuis plusieurs mandats,
- Isabelle TOURRAIS, arbitre féminine,
- David PLAINCHAMP, représentant des arbitres, très connu en cette qualité et qui a officié en N3,
- Yannick METHIVIER maintenant adjoint au maire de JAUNAY-MARIGNY,
- Et Jean Jacques MASSE, le monsieur sécurité des terrains et du football diversifié qui a lancé le foot à 8, une très belle opération prouvant par cette initiative que le football d'aujourd'hui sait s'adapter aux nouvelles demandes des licenciés et qu'il sait encore être innovant, Merci Jean Jacques...
- Un clin d'œil à Didier DANIEL qui ne souhaite pas continuer à animer la Commission féminines, ce que je regrette. Un homme de terrain qui connaît parfaitement le rouage des compétitions féminines.

Du fond du cœur, merci !

Je vous invite à vous lever pour les applaudir tous chaleureusement comme ils le méritent.

Maintenant, nous savons tous que la période que nous vivons est difficile. Pour nous tous, c'est une épreuve qui demande encore plus d'efforts, de créativité et de présence. A cet égard, je remercie le département de la Vienne, notamment son Président Bruno BELIN et sa Vice-présidente Pascale GUITTET (excusés) pour avoir pris l'heureuse décision de maintenir les subventions promises et ce malgré le fait que les manifestations n'ont pas eu lieu.

J'en profite aussi pour exprimer en votre nom à tous notre gratitude à tous nos partenaires publics et privés pour leur fidélité et leur soutien actif à nos côtés. Ils contribuent à nous donner espoir de poursuivre notre action. Dans ce cadre, je tiens à remercier particulièrement le Directeur Général du Crédit Agricole, Samuel GABORIT, membre du Bureau de la Caisse régionale, qui nous mettent à notre disposition la salle de conférence, et qui est un partenaire fidèle de longue date.

Mesdames, Messieurs, nous avons encore beaucoup à faire pour aider nos clubs face à la révolution numérique qui s'accélère, pour lutter contre toutes les formes d'incivilités, d'actes d'intolérance ou de violence qui gangrènent notre sport, pour investir durablement pour que le District de la Vienne, fort de ses 18 000 licenciés, demeure demain comme hier sur le haut du podium des sports collectifs dans la Vienne.

Grâce aux valeurs et vertus du football que sont le Partage, le Respect, L'Engagement, la Solidarité, nous ferons vivre et écrirons encore de belles pages du livre du Football. L'histoire ne s'arrête pas là, elle continue et je sais qu'ensemble nous avons encore de beaux souvenirs à construire et de projets à réaliser.

Vive le Football amateur ! et longue vie à notre District.

Merci à tous pour votre attention ».

4. Parole à Monsieur Sacha HOULIE, Député

Je vais maintenant laisser la parole à notre député, cher Sacha.

"Monsieur le Président,

Bonjour à toutes et à tous

Je suis plus soulagé d'aller à une assemblée générale de District ou de Ligue parce que je n'ai pas la menace comme ancien dirigeant d'un club d'avoir une sanction si je n'y suis pas. C'est avec l'esprit plus léger que je suis avec vous ce matin et soulagé que toutes ces activités puissent reprendre après que nous en avons été privées pour les raisons que vous connaissez et pour les raisons sanitaires que nous vivons encore. D'ailleurs je sais que ces raisons sanitaires persistent et elles vous préoccupent dans l'organisation des compétitions. Elles remettent en cause pas mal de règles, en tout cas de facilités de fonctionnement que vous aimeriez bien retrouver comme l'accès aux vestiaires, l'accès aux terrains ou comme les relations apaisées avec vos coéquipiers qui vous permettraient de disposer des infrastructures actuellement à votre disposition. Ce sont le sens des annonces du gouvernement hier, persister en raison du rebond de l'épidémie qui nous oblige à poursuivre avec la prudence que nous avons établie.



Je voulais être avec vous ce matin puisque comme certains d'entre vous le savent, j'ai une relation particulière avec le monde du football, de par mon statut d'ancien dirigeant de club amateur, ce qui m'a valu pas mal de travail, de joies et même de sueurs froides. Et puis, j'ai travaillé l'année passée sur un rapport basé sur toute la relation du football plutôt professionnel avec le monde des supporters, la sécurité du public avec l'organisation des fédérations.

Je tenais aussi à être avec vous puisqu'il y a, dans la reprise que nous vivons, dans les activités sportives, beaucoup d'enthousiasme mais beaucoup d'attentes.

L'arrêt des compétitions comme tu as dit Stéphane, a causé parfois de l'incompréhension, des discussions autour des décisions prises par les autorités, la Fédération notamment qui agit en qualité de délégataire des services publics pour le compte de l'Etat et sur des classements qui ont été établis.

Je suis d'ailleurs intervenu pour le compte du club des 3 Cités qui, à 1/10ème du quotient n'a pas pu accéder à la montée acquise sur le terrain. Vous l'obtiendrez cette année je l'espère. Si je suis intervenu auprès de la Fédération, c'est qu'il y a des mesures de soutien financier qui sont adoptées, à l'attention du milieu sportif, par l'Etat et les collectivités. Ces mesures de soutien, elles ne sont pas exclusives et donc la Fédération et vous l'avez dit, elle a un rôle dans la façon dont elle va pouvoir compléter ces mesures, pour qu'elle emprunte, elle investit via le FAFA., via le soutien aux clubs et puis il y a les mesures qui ne sont pas indirectement des mesures de soutien aux clubs. Je pense au retour de contrat que vous connaissiez, qu'étaient les CIE. Les contrats aidés qui avaient été réduits puisque l'insertion professionnelle avait été créée par d'autres moyens, parce que l'apprentissage avait été développé, parce que la situation économique dont le chômage s'améliorait, et comme nous anticipons une dégradation, ces 60 000 nouveaux contrats aidés sont créés pour l'année 2021 et mis à disposition notamment des fédérations sportives. Elles peuvent vous aider dans les clubs qui ont la structure pour les accueillir parce que je sais que quand on est un « petit club », c'est difficile à accomplir.

Je voulais aussi être avec vous parce que je sais le rôle que vous jouez dans l'accompagnement des enfants, dans leur formation de jeunes citoyens, dans le maillage territorial. Vous le savez on a beaucoup appris politiquement parlant à l'occasion d'une grande populaire depuis les territoires ruraux. C'est le football qui maille le plus le terrain et qui s'organise pour finalement le représenter.

Je voulais aussi vous dire que dans les collectivités beaucoup de choses vont changer, vous le savez et vous l'avez remarqué. Pour ceux qui font partie de Grand Poitiers, je les invite à se retourner vers les élus qui sont nouveaux puisqu'ils ont en charge et le sport professionnel et les infrastructures et la gestion des associations.

Donc, sur leur premier mandat vous pouvez leur demander quelles sont leurs priorités. C'est leur rôle de vous éclairer. Stéphane les a rencontrés, Saïd les rencontrera bientôt. C'est aussi à eux qu'il faut demander des comptes sur la façon dont ils envisagent d'accompagner dans la crise les associations. Et sur ce sujet chacun doit prendre ses responsabilités. L'Etat l'a fait, les fédérations peuvent le faire et les collectivités ne peuvent pas dire qu'elles n'auront pas les moyens de le faire. Ne vous laissez pas opposer ce type d'argument.

Pourquoi ? Parce que dans le plan de relance que nous avons adopté et que nous compléterons par d'autres mesures fiscales et financières dans le cadre du budget 2021, il y a près de 5 milliards d'Euros pour les collectivités. Cet argent ne peut pas rester dans leurs poches, il doit irriguer les territoires.

Au travers de ce discours, cet enthousiasme, l'espoir que je veux vous transmettre et que vous avez parce que vous le vivez au quotidien, ce qui a été fait au niveau national appelle les déclinaisons au niveau local. Vous pouvez compter sur moi pour le faire mais je compte aussi sur vous pour aller chercher les élus locaux pour qu'ils s'engagent et qu'ils respectent les promesses.

Je crois au rebond, pas seulement de l'épidémie, mais au rebond social, au rebond de l'économie, associatif et ce rebond passe d'abord par les dirigeants des clubs sportifs amateurs que vous êtes. C'est vous qui connaissez, au moins autant que nous sinon bien mieux que nous, le territoire que vous vivez et que vous animez.

Je vous remercie et je vous souhaite une bonne assemblée générale".

Stéphane BASQ remercie Sacha HOULIE. Il précise qu'il a écrit, au nom du District, à tous les maires du département pour les sensibiliser à la difficulté financière des clubs et le District sera là pour défendre les clubs.



[8. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Financière du vendredi 6 décembre 2019 à Vouneuil sous Biard et publié dans le journal Vienne Hebdo n° 468 du 7 septembre 2020.](#)

Le procès verbal de l'Assemblée Générale Financière du 6 décembre 2019 à Vouneuil sous Biard est approuvé à l'unanimité.

Assemblée Générale Financière

Pour cette assemblée générale financière, je vais laisser la parole à notre Trésorier Général, Vice-président du District.

[9. Présentation du bilan financier de la saison 2019 / 2020](#)

"Bonjour à tous,

Le Comité de Direction du District a validé le 17/08/2020 les états financiers du District.

Le fait majeur de l'exercice est l'arrêt de toutes les activités sportives à compter du 17/03/2020 suite au COVID-19. De ce fait, la comparaison avec l'exercice précédent n'est pas judicieuse.

Le contexte de la pandémie du COVID-19 a eu pour conséquences la fermeture du District :

- Du 17/03/20 au 30/06/20 pour le public et les bénévoles. Pendant cette période ont été annulés toutes :
 - Les réunions des commissions et groupes de travail.
 - Les formations.
 - Les compétitions et les manifestations sportives.
- Du 17/03/2020 au 02/06/2020 pour le personnel administratif (1 journée par semaine en télétravail et 4 jours en chômage partiel), la Directrice administrative étant à 100% en télétravail.
- Du 17/03/2020 au 30/06/2020 pour le C.T.D / D.A. P (1 journée par semaine en télétravail et 4 jours en chômage partiel).

Du fait de cette crise sanitaire, le District de la Vienne de Football a décidé de soutenir financièrement les clubs par :

- Une participation financière de 1.50 € par personne licenciée au titre du Fond National de Solidarité. Une provision de l'ordre de 26 000€ a été constatée du fait de la décision du Comité Exécutif de la FFF le 04/06/2020.
- Un geste supplémentaire d'1.30 € par licencié, soit environ 23 000 €, décidé lors du Comité de Direction du District du 30/06/2020.

Les états financiers que je vais vous présenter rapidement tiennent compte des incidences que je viens d'évoquer tout en respectant l'application des principes comptables fondamentaux.

Les charges

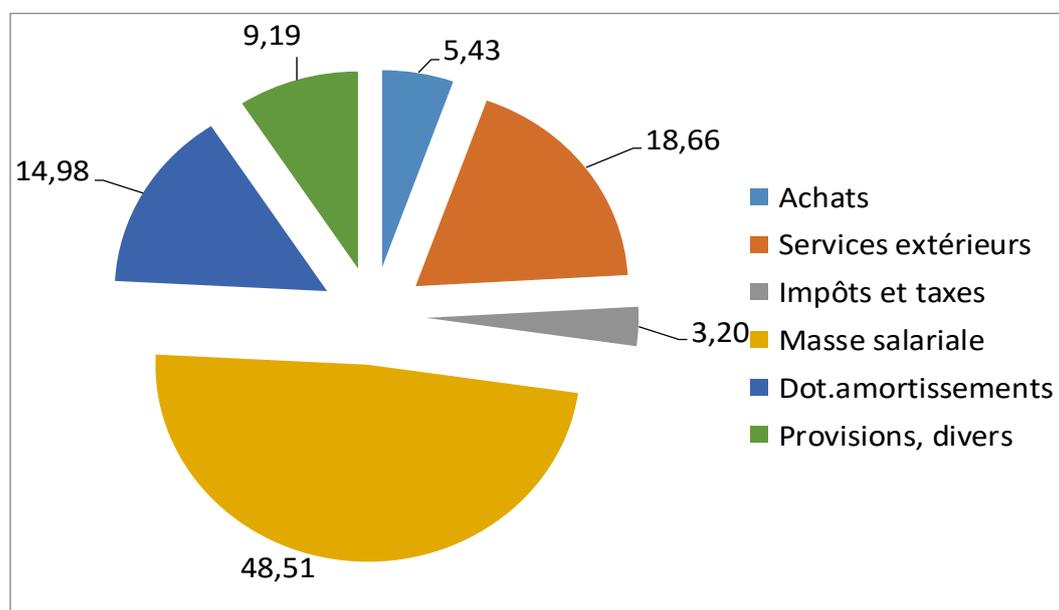
Elles sont d'un montant global de 360 000 €, soit une diminution de 26 000 €, qui s'explique par :

- - 62 000€ pour les charges opérationnelles
- - 18 000€ au niveau de la masse salariale du fait des aides de l'état (chômage partiel) et des mouvements salariés
- + 34 000 € de dotations aux amortissements (rénovation du siège pour un montant de 664 000€)
- + 20 000€ pour les provisions (incidence du fond national de solidarité).



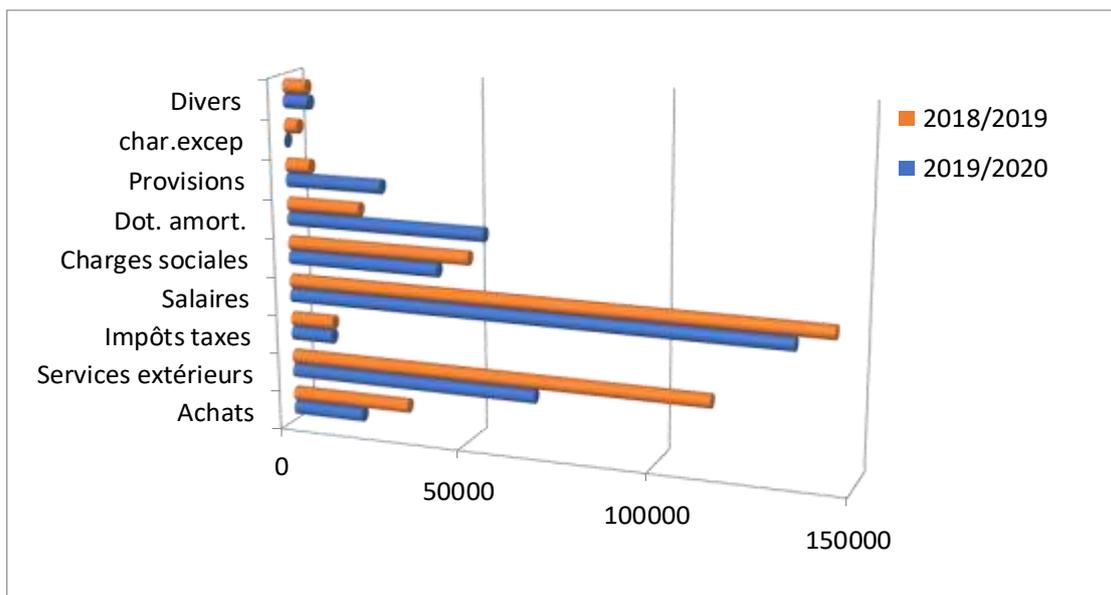
Libellé	Exercice 2019/2020	Exercice 2018/2019	Charges en % hors exceptionnelles	
			N	N-1
Achats	19 701	32 770	5,43	8,49
Services extérieurs	67 711	113 810	18,66	29,49
Impôts et taxes	11 606	11 960	3,20	3,10
Salaires	134 384	144 209	37,04	37,36
Charges sociales	41 619	50 101	11,47	12,98
Gestion courante	1 796	2 199	0,50	0,57
Dotations amort.	54 366	20 220	14,98	5,24
Provisions	26 409	6 619	7,28	1,72
Frais financiers	5 108	378	1,41	0,09
Charges exceptionnelles	225	3 598		
Contributions fiscales	0	3 688		0,96
TOTAUX	362 925€	389 552€		

Ventilation des charges 2019/2020 en %





Comparaison des charges N et N – 1 (Euros)



Les produits

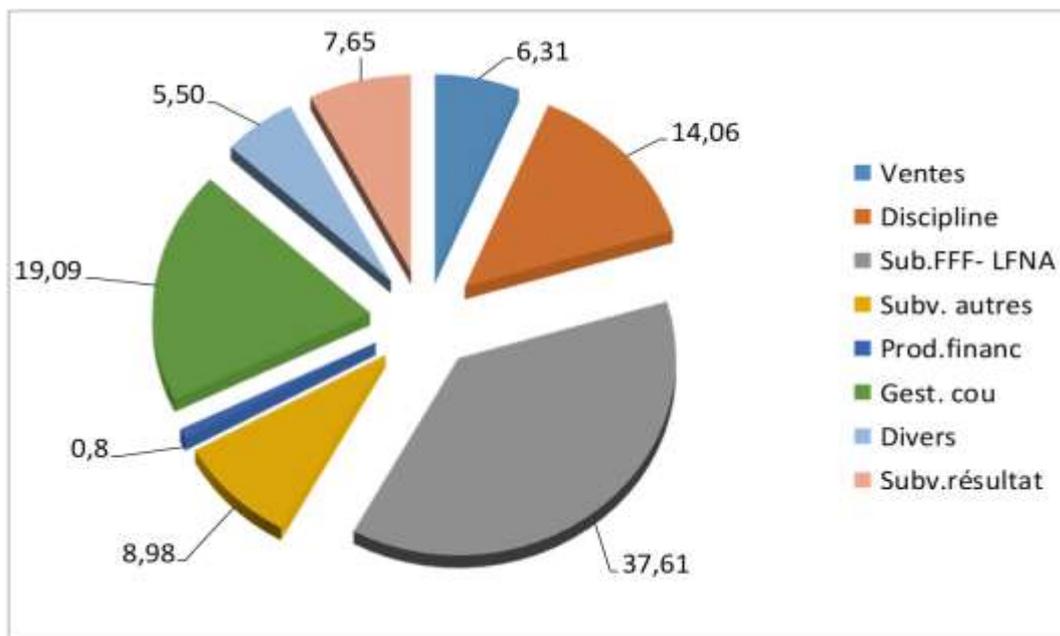
Les produits s'élèvent à 376 000 €, soit une baisse de 51 000 € :

- - 68 000€ sur les ventes et les recettes disciplinaires (néanmoins concernant le poste des amendes si je compare à la mi saison de N-1, elles ont augmentées de plus 10 000€)
- + 8 000€ pour les subventions (du fait de la comptabilisation en produits / avance sur N-1 de l'aide du département concernant l'opération « si on jouait au foot ». Les instances et collectivités ont parfaitement respecté leurs engagements.
- - 24 000€ pour les produits de gestion courante (ristourne d'1.30€ par licencié)
- + 20 000€ de reprise de la provision d'indemnités convention retraite
- - 6 000 € pour les produits financiers (fin du DAT en septembre 2019)
- + 19 000€. Augmentation de la quote-part des subventions d'investissements

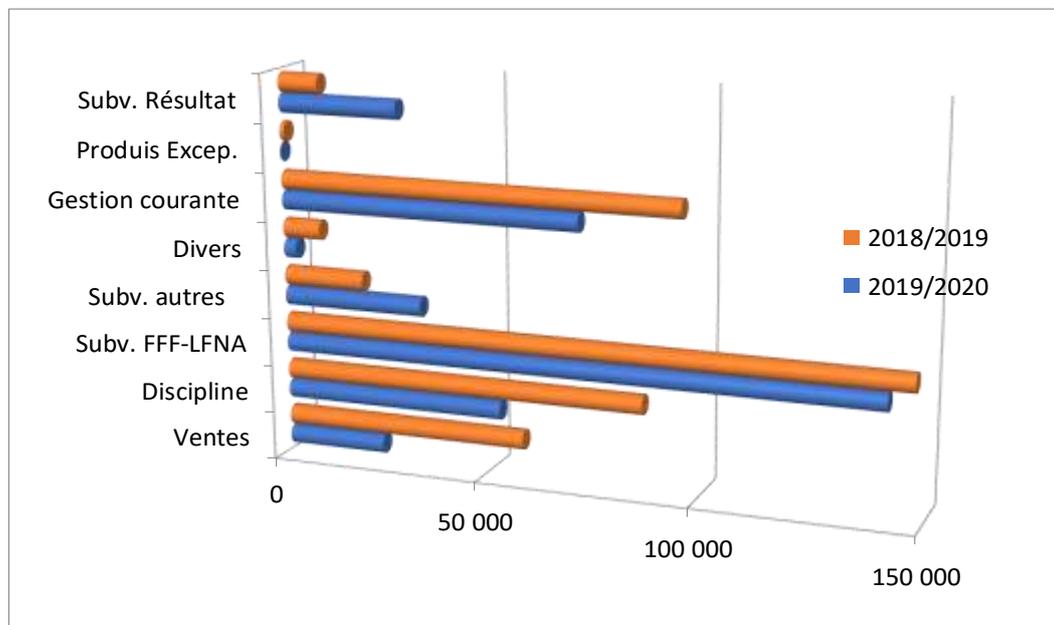
Libellé	Exercice 2019/2020	Exercice 2018/2019	Produits en % hors exceptionnels N N-1	
Ventes	23 720	58 463	6,31	13,71
Recette discipline	52 905	86 782	14,06	20,36
Subventions FFF-LFNA	141 486	147 362	37,61	34,57
Subventions autres	33 800	19 450	8,98	4,56
Aide emploi	0	250	0	0,06
Gestion courante	71 827	95 523	19,09	22,41
Reprise provision	20 679	0	5,50	0
Produits financiers	2 939	8 775	0,80	2,06
Produits exceptionnels	68	1 109		
Subvention résultat	28 785	9682	7,65	2,27
Transfert de charges	0	0		
TOTAUX	376 209€	427 396€		



Ventilation des produits 2019/2020 en %



Comparaison des produits N et N – 1 (Euros)





L'excédent de l'exercice est de 13 284€

La consolidation de la situation financière permet d'envisager l'avenir avec sérénité à condition que le District garde son autonomie de gestion et continue de bénéficier du volume des subventions de la part des institutions et collectivités

Il faut rester vigilant et attentif sur le fonctionnement, et c'est l'affaire de tous.

	Exercice 2019/2020	Exercice 2018/2019	Evolution hors exceptionnels
Produits	376 209€	427 396€	- 9,40 %
Charges	362 925€	389 552€	- 11,63%
Résultat	13 284€	37 844€	

BILAN ET ANALYSE FINANCIERE

Le bilan au 30 juin 2020 est équilibré à 1 469 K€. La situation financière est saine.

Les fonds propres s'élèvent à 1 042 K€ en tenant compte des subventions d'équipements et de la valeur nette comptable des immobilisations.

L'autonomie financière (total des fonds propres / total bilan) est de 71%.

Le fonds de roulement de 469 K€, représentant environ 16 mois de l'activité courante, permet de financer le besoin en fonds de roulement 127 K€ (emplois > ressources) et de dégager un solde net positif de trésorerie permettant une marge de sécurité.

La capacité d'autofinancement d'environ 35 K€, conditionne la possibilité de se développer, d'investir et rembourser les emprunts (26 K€ sur l'exercice 2019-2020 et les suivants).

L'exercice 2019/2020, marque une transition dans la gestion financière avec les impacts de la rénovation des locaux. Au travers des différents critères évoqués précédemment, la quiétude reste de mise, aussi bien pour gérer le présent et l'avenir avec les incertitudes de la crise sanitaire. Pour cela restons dans la maîtrise et la raison.

Merci.



Bilan au 30/06/2020

ACTIF			PASSIF		
	30/06/20	30/06/19		30/06/20	30/06/19
Actif immobilisé	878 422€	782 878€	Fonds pro.	593 418€	555 573€
Stocks	9 357€	12 613€	Résultat	13 284€	37 844€
Créance exploitation	237 091€	243 078€	Subvention Equipement	436 075€	298 860€
Disponibilités	341 449€	558 592€	Total F. propres	1 042 777€	892 277€
			Provisions charges	26 409€	20 679€
			Total provisions	26 409€	20 679€
			Emprunts	298 583€	319 227€
Charges d'avance	2 871€	3 874€	Dettes C.T	91621€	359 852€
Total actif circulant	590 768€	818 157€	Produits/ava	9 800€	9 000€
TOTAUX	1 469 190€	1 601 035€	Total dettes	101 421€	368 852€
			TOTAUX	1 469 190€	1 601 035€

Analyse financière – mouvement de trésorerie

DU RESULTAT A LA TRESORERIE	
Résultat 2019/2020	+ 13 285€
Dotation aux amortissements	+ 54 366€
Subvention résultat investissements	- 28 784€
V N C éléments actifs	0
Remboursement capital emprunts	- 20 644€
Provisions pour charges	+ 5 730€
Capacité d'autofinancement	+ 23 953€
Immobilisations financières (P.S)	- 238€
Investissements exercice	- 149 672€
Variation dettes CT (début et fin exercice)	- 267 432€
Subventions investisse	+166 000€
Variation créances (début et fin exercice)	+ 10 246€
Prêts moyen terme	
Mouvement net de trésorerie (début et fin exercice)	- 217 143€



Solde de trésorerie

Comptes financiers au 30/06/2019	558 592€
Mouvements financiers 2019/2020	- 217 143€
Comptes financiers au 30/06/2020	341 449€

Fonds de roulement 30/06/2020	468 358€
Besoin en fonds de roulement	126 909€
Comptes financiers au 30/06/2020	341 449€

10. [Intervention de M. Michel D'HEROUVILLE, Commissaire aux comptes](#)

"Bonjour à tous,

Je prends la parole en tant que commissaire aux comptes du District de la Vienne de Football. J'ai deux rapports à vous présenter, non pas de manière exhaustive car ils sont très formels, mais en allant directement aux conclusions :

- un rapport sur les comptes annuels,
- et un rapport sur les conventions règlementées.

Les comptes sont réguliers, sincères et représentent une image fidèle et nous n'avons aucune réserve sur tout ce qui vous a été présenté par Serge à l'instant et entièrement certifiés. Nous attirons bien entendu l'attention sur les impacts de la crise sanitaire sur les comptes au 30 juin qui ont été traduits non seulement dans les éléments financiers que vous avez pu voir ici mais également dans tous les commentaires qui sont présents dans l'annexe des comptes (activité partielle, subventions accordées par le District aux différents clubs, tous ces éléments étant détaillés dans les annexes).

Nous avons particulièrement travaillé sur les créances, les subventions, les mentions présentées en annexe et nous avons, en échangeant avec votre trésorier, validé l'ensemble des mentions qui vous sont présentées aujourd'hui.

Concernant le rapport spécial sur les conventions réglementées, elles sont également détaillées en annexe, qui portent sur deux éléments qui sont toujours les mêmes sur les principes d'année en année, même si les montants changent. Ces conventions portent notamment sur le remboursement des frais de déplacement qui sont réalisés au profit des membres du Comité de Direction.

L'ensemble des remboursements de frais de déplacement se sont élevés à 6 970,17 €. Un certain nombre de membres du Comité du Direction ont renoncé à des remboursements de frais de déplacement sous forme de dons. Le montant total de ces dons s'élève à 10 599 €.

Il vous appartient d'approuver ces conventions règlementées.

Pour notre part, le cabinet Duo Solutions en titre arrive à l'échéance de son mandat, un mandat de 6 ans. Vous savez que le gouvernement demande aux commissaires aux comptes de valider les éléments financiers du District notamment du fait des montants des subventions accordées et des enjeux financiers des différentes années. Il vous appartient cette année de, si vous en êtes d'accord, renouveler notre mandat pour 6 années supplémentaires. Je vous remercie beaucoup pour la confiance que vous nous accordez et je tiens à dire le plaisir que nous avons à travailler avec les différentes équipes, bien sûr votre président, votre trésorier et Coralie, qui nous quitte, mais avec qui nous avons travaillé avec beaucoup de bonheur pendant toutes ces années. Merci de votre attention."

Stéphane BASQ propose à l'assemblée de renouveler le mandat du cabinet Duo Solutions pour une période de 6 années et précise que le District y est favorable car les relations sont excellentes.

L'assemblée se prononce pour le renouvellement du cabinet Duo Solutions à l'unanimité.



11. Approbation des comptes et affectation du résultat

Le Président propose que le résultat excédentaire 2019 / 2020 de 13 284,53 € soit approuvé et affecté en report à nouveau.

Les comptes sont approuvés et le résultat est affecté en report à nouveau.

Il remercie l'assemblée pour sa confiance et le trésorier général pour sa présentation.

12. Présentation et vote du budget prévisionnel 2020 / 2021

Parole à serge BIBARD, trésorier général du District

« Avant de présenter le budget prévisionnel de manière rapide, je voudrais évoquer en quelques mots ma mission de ces 8 ans au côté de Coralie. En aucun cas, c'est une fonction qui s'exerce individuellement même si la responsabilité est assumée par l'élu mais collectivement et en partage total avec la personne chargée du suivi comptable.

A l'origine, le suivi comptable effectué par Coralie se limitait à la saisie des opérations. Aujourd'hui, elle prodigue qualitativement les étapes financières, comptes d'exploitation, bilans et dossiers annuels de révision comptable et assure de manière rigoureuse le suivi de la trésorerie. Au cours de ces années, c'était aussi la mise en place d'une méthodologie et d'une organisation dans le classement des données du District (fiscal, juridique, social...) et

- de la gestion des prélèvements automatiques
- des relevés comptes clubs
- des frais d'arbitrage (qui a été un gros travail)
- d'une rubrique Finances et Fiscalité sur le site internet du District, ce qui permet de diffuser des informations accessibles à tous et en toute transparence
- des rencontres avec des clubs pour comprendre, écouter et trouver des solutions à leurs difficultés financières

Bien d'autres tâches sont également exercées par Coralie mais je me suis limité à l'essentiel. Je suis conscient de l'évolution de la mission comptable de Coralie. Certes, il est plus confortable d'œuvrer dans des travaux habituels que de progresser. Cela nécessite une remise en cause, des connaissances nouvelles à acquérir. Au bout du compte cette évolution toujours positive demeure une grande satisfaction et un enrichissement personnel. Avec Coralie, j'ai rencontré une implication totale, une volonté et l'envie de bien faire avec compétence et sérieux.

Coralie c'est aussi un état d'esprit. La gestion financière du District résulte d'un travail en commun basé sur le partage intégral de toutes les informations. C'est le principe de tout savoir et de ne rien dire. Avec un vrai dialogue, des échanges et une véritable écoute. C'est évident, bien sûr, mais le pratiquer au quotidien c'est autre chose. C'est ce qui a été fait et ce fut la réussite de notre binôme.

La belle page du District se termine, de nouvelles vont s'écrire différemment pour toi et Thierry, je vous le souhaite du fond du cœur. Tous mes vœux de réussite à vous deux. »

Le budget prévisionnel 2020/2021

« Le budget prévisionnel 2020/2021 est rendu particulier en raison de la situation sanitaire où il est très difficile de prévoir ce qui se passera dans les prochains mois. Toutefois, nous devons rester positif pour la saison prochaine.

Au niveau des données, je suis parti majoritairement sur les prévisions 2019/2020 avec quelques nuances concernant :

➤ **Les charges**

- Pour les finales de coupes départementales, seules les entrées sont gérées par le District (avec une incidence sur les charges et les produits)
- Le renouvellement du parc informatique sera assuré par le District (par période de 4 ans)
- La fin de l'intervention à compter du 01/07/2020 au collège Ronsard de Poitiers
- Les frais de stages CFF qui relèvent de la LFNA
- Les frais de personnel qui diminuent du fait des mouvements de salariés (départ à la retraite, baisse des cotisations sociales employeurs). Bien sûr, cette situation n'est que ponctuelle.



➤ Les produits

- Les tarifs restent inchangés
- Sont sur la base du maintien des aides et subventions des collectivités et institutions
- Sont également sur la même base pour les engagements championnats et coupes
- Sont calculés sur la base de 17 000 licenciés retenus pour le calcul des cotisations.
- Moins de produits exceptionnels du fait de la reprise de provisions de l'indemnité de fin d'activité.
- Aucun investissement ne sera réalisé au cours de l'exercice sauf en cas de nécessité absolue.

CHARGES (€)	Prévision 2020/2021		Exercice 19/20	PRODUITS(€)	Prévision 2020/2021		Exercice 19/20
Achats	33 747	8,39%	35 700				
Services extérieurs	18 050	4,49%	24 950	Ventes ressources	106 880	26,58%	121 100
Autres services extérieurs.	95 200	23,68%	113 300	Subventions	177 080	44,04%	201 580
Impôts et taxes	11 840	2,94%	12 340				
Charges de personnel	176 950	44,01%	204 330				
Charges gestion courante	2 600	0,65%	2 600	Produits gestion courante	89 200	22,18%	90 000
Charges financières	5 200	1,29%	5 200				
Charges exceptionnelles				Produits financiers	430	0,11%	1 700
Dotations amortissements Et provisions	58 500	14,55%	60 500	Produits exceptionnels	28 497	7,09%	47 440
Impôts bénéfiques	0	0	1 900				
Total charges	402 087	100%	460 820	Total produits	402 087	100%	461 820
				Excédent	0		1 000

C'est un budget qui se veut raisonnable et prudent. Suivant l'évolution de la COVID-19, nous devons avoir la capacité de réagir et de s'adapter rapidement.

Le Président Stéphane BASQ a soumis le budget prévisionnel 2021/2021 au vote de l'assemblée, qui l'a été à l'unanimité.

13. [Intervention de Patrick GIRARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif](#)

« Bonjour à tous,

Tout d'abord, toutes mes excuses pour le retard mais j'étais à l'assemblée générale de l'escrime. J'essaie de me partager ce matin entre les deux assemblées générales, ce qui m'a fait manquer une grande partie de votre AG. Je n'ai pas pu suivre les différents rapports de votre activité mais je vais faire une intervention très courte et très générale.

Dans l'actualité qui nous préoccupe beaucoup aujourd'hui, je pense que vous êtes évidemment sur la même longueur d'ondes, c'est la situation sanitaire et la manière dont on va pouvoir gérer nos activités. Moi je voudrais simplement vous dire que le mouvement sportif est essentiel à la vie sociétale dans ce pays. On a pu avoir quelques doutes sur l'envie du gouvernement de soutenir vraiment le sport dans les fédérations. Il y a quelque temps, quand on parlait des Jeux Olympiques, on entendait beaucoup parler de plusieurs millions de pratiquants mais pas de licenciés. Au niveau du mouvement sportif du CNOSF, des CROS et des CDOS, nous sommes intervenus de façon importante pour dire que non. L'essentiel n'était pas seulement la pratique du sport, c'était la pratique du sport dans les structures fédérées, dans les clubs qui apportaient un suivi sociétal, social important. Un travail que vous faites tous les jours sur le terrain en tant que bénévoles, que nous faisons dans nos clubs et qui ne peut plus être occulté. Je crois qu'aujourd'hui, tout le monde l'a bien compris, après une phase très dure de confinement et puis de post confinement pour montrer toute l'importance du rôle de nos clubs sportifs. Je vous invite à continuer, même si c'est difficile, même



si on nous demande de plus en plus de choses. C'est justement parce que nous sommes responsables et parce que nous avons une vocation d'intérêt général et non pas d'intérêt particulier que nous sommes importants et qu'il est important pour nos clubs de développer l'activité.

Malgré ces quelques difficultés qui s'annoncent, je vous invite à continuer, à développer l'esprit sportif, à développer le sport dans nos clubs pour le bénéfice des jeunes, de l'ensemble des populations.

Notre rôle est essentiel, c'est en ce moment qu'il le sera encore plus et qu'il nous faut le démontrer et je crois qu'on en est largement capable. Merci à vous ».

Protocole COVID-19

14. Intervention de Laurent LARBALETTE, Vice-président délégué sur le protocole COVID-19

Laurent LARBALETTE présente quelques éléments liés au protocole COVID-19 même si les choses évoluent très vite et que toutes les réponses ne sont pas encore trouvées.

« Je ne veux pas m'ériger en donneur de leçons mais vous rappeler, dans la continuité des propos de Patrick GIRARD, que notre sport est essentiel, le sport collectif est essentiel et le football est essentiel pour nous et pour vous. Il nous a beaucoup manqué de mars à fin juin et la reprise est compliquée. Nous le savons, vous le savez un certain nombre de matchs sont remis tous les week-ends bien que les championnats de District ne commencent que ce soir ou demain. Je veux simplement rappeler quelques règles essentielles parce que vous, les représentants des clubs, présidents ou dirigeants, vous êtes des maillons essentiels dans les décisions, dans l'exigence que vous devez avoir au sein des clubs pour que le plus longtemps possible, de manière permanente et définitive en ce début de saison, les compétitions puissent se dérouler.

Saïd ENNJIMI ne manquera pas d'apporter des précisions complémentaires sur les travaux qui sont menés en ce moment avec les clubs nationaux (N3), les clubs régionaux (R1-R2-R3) et avec les clubs féminins pour définir de quelle manière on va essayer de se sortir de cette crise sanitaire qui nous impose de reports de matchs, décidés ou non par les clubs, ni même par le District mais par l'Etat par le biais de l'ARS ou la DDCS par délégation.

Je vais vous rappeler quelques règles élémentaires que vous connaissez par cœur maintenant. Comment ne pas les connaître alors que vous avez tous à l'instant un masque sur le nez, que vous vous désinfectez les mains au gel hydroalcoolique plusieurs fois par jour et s'il a été demandé qu'un référent COVID soit désigné dans chacun des clubs, c'est pour être l'interlocuteur des instances, de l'ARS dans certains cas, mais aussi quelqu'un qui diffuse l'information auprès des licenciés.

Les règles élémentaires, on les connaît, c'est bien évidemment :

- L'usage du gel hydroalcoolique pour les joueurs, dirigeants, tous les acteurs y compris le public,
- Le port du masque obligatoire dans nos enceintes sportives sauf pour les joueurs qui seront présents sur le terrain et les arbitres,
- La distanciation sociale et éviter les gestes qui nous sont si chers : poignées de main, embrassades, ... et qui sont naturels dans les rapports humains que l'on souhaite avoir dans le milieu du football comme ailleurs dans la vie.

Des choses simples qu'il faut inculquer une fois pour toute et de manière définitive.

- Les gourdes individuelles doivent remplacer les bouteilles d'eau.
- C'est aussi une gestion particulière des installations collectives. Vous ne serez pas tous logés à la même enseigne puisque ce sont les collectivités locales qui décident d'ouvrir ou non les vestiaires, des douches parfois en nombre limité ou pas. Sachez simplement que réglementairement un match peut se dérouler quand bien même il n'y a aucun vestiaire ouvert, aucune douche, y compris pour les arbitres. Ce n'est pas obligatoire pour que la rencontre se déroule et puis le terrain est disponible bien évidemment. Gérer cela en bon père de famille, si les vestiaires sont ouverts ce n'est pas la liberté totale, surtout pas. C'est de bien imposer aux joueurs qu'ils y restent le moins de temps possible et pas de causeries dans les vestiaires car c'est du temps passé dans un espace clos qui est source de transmission du virus.

- C'est aussi la gestion de buvettes, des clubs house qu'il ne faut pas utiliser sauf pour des réunions en nombre limité en respectant les distanciations sociales et en aucun cas pour faire la fête même si on a gagné. Ce sont les moments conviviaux qui se perdent et que l'on espère retrouver bientôt lorsque les conditions seront meilleures. Pour la buvette, il faut respecter un sens de circulation, gérer la file d'attente. L'hygiène, bien évidemment, relève des protocoles de la restauration. Les goûters, notamment pour les jeunes, doivent être individuels et éviter qu'ils passent de main en main. Les boissons et sandwichs doivent aussi être individuels et les repas collectifs sont supprimés.



Vous savez que les protocoles que vous avez pu lire à certains moments, notamment ceux définis par la FFF applicables au monde professionnel ne sont pas applicables au football amateur. Les trois joueurs permettant de définir que le virus est circulant dans le club ne sont pas applicables puisque, par expérience, depuis le début des compétitions régionales dès qu'un cas de COVID positif est avéré, l'ARS doit obligatoirement être prévenue et décide après enquête d'une mise en confinement de l'ensemble du club, du groupe, de l'équipe qui a été en contact avec la personne positive. On sait que les enquêtes, qui sont menées, démontrent que sans aucun problème et dans n'importe quel club, le protocole n'est pas strictement respecté. Un ¼ d'heure dans un espace clos (dans le vestiaire) c'est monnaie courante. Ni l'ARS, ni la DDCS ne prendront de risque. Dès que l'on a le message de l'ARS, la Ligue peut être amené à décider d'un report de match. Demain, ce sera la même chose au niveau du District.

Tout à l'heure, Saïd ENNJIMI vous donnera des informations complémentaires sur ce qui va être décidé concernant ces reports de matchs au niveau de la Ligue et le District suivra.

Je vous demande d'être particulièrement exigeant avec vos joueurs, ce sont les premiers concernés et ce sont les premiers qui ne joueront pas si le virus continue à circuler. Je vous remercie de votre attention ».

Le Président remercie Laurent pour la clarté des explications.

Informations sur les compétitions

Le Président Stéphane BASQ intervient sur le sondage pour les matchs en lever de rideau.

« En effet, si des matchs en lever de rideau sont programmés à 13h15, et si on veut respecter les règles sanitaires, il est impossible qu'un match se joue à 15h00. La proposition a été faite pour que le match prévu à 13h15 se joue, soit le dimanche matin à 10h00, soit le dimanche à 12h00.

Les clubs ont souhaité à 80% que les matchs en lever de rideau se jouent à 12h00. La même disposition sera prise dans les Deux Sèvres car nous avons des compétitions en Pôle pour les féminines et les jeunes.

Si vous en êtes d'accord, le District programmera le lever de rideau à 12h00 sauf pour les clubs disposant de 4 vestiaires. Nous devons montrer à l'ARS que nous prenons toutes les dispositions utiles pour faire en sorte que les rencontres se jouent.

La saison passée étant exceptionnelle, la FFF nous a demandé de prendre des mesures notamment pour la création de poules de 14 équipes pour lesquelles nous devons prendre une disposition pour la saison prochaine. Je vous propose, si vous en êtes d'accord, de ne pas reconduire la poule de 14 équipes et maintenir la poule supplémentaire en Départemental 4 pour la saison 2021/2022.

L'assemblée vote à l'unanimité les deux propositions du Président.

15. Intervention de Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Le Président, Stéphane BASQ laisse la parole à Saïd ENNJIMI et le remercie pour sa présence aux assemblées générales.

« Bonjour à tous,

J'ai toujours autant de plaisir à être parmi vous et plus particulièrement dans le District de la Vienne où avec Stéphane nous travaillons très bien et vous le savez. J'espère que tu seras élu de nouveau Président. Je vais prendre quelques minutes pour faire un bref retour en arrière. Si vous avez aujourd'hui l'occasion d'élire ou réélire votre Président, les mandats venant à se terminer, il n'est pas inintéressant de faire un bref retour en arrière.

Je vous avais présenté ma candidature le 21 janvier 2017 et je suis content de vous dire que globalement notre programme a été appliqué. Vous le savez, je m'étais insurgé contre l'augmentation permanente des licences qui était

un fonctionnement peut-être un petit peu lourd et ce n'est absolument pas une critique à l'égard de ceux qui ont bien géré la Ligue au préalable. Peut-être un manque de départementalisation, chose qui m'est chère. Comme je vous le disais, le programme a été appliqué.

Nous avons cette saison, une nouvelle fois, bien géré notre barque sur le plan matériel ce qui nous permet d'avoir de nouvelles marges de manœuvre.



Je ne sais pas si les dotations ont été remises aux clubs en ce qui concerne les produits sanitaires qui vous ont été promis (des masques, du gel hydroalcoolique, du désinfectant). Si ce n'est pas le cas, le nécessaire sera effectué prochainement. Nous continuerons à le faire en particulier pour les petites communes dans les clubs de taille modeste dont les mairies n'ont pas forcément les moyens de vous aider à obtenir ces produits sanitaires pour que vous puissiez en disposer.

Vous le savez, la fusion est réussie. Aujourd'hui on se targue tous d'être de la Nouvelle-Aquitaine et on utilise un peu plus rarement le Limousin, le Poitou Charentes (ex-Centre-Ouest) et l'Ex Aquitaine, ce qui est une véritable fierté pour moi, même si on reste bien évidemment tous attachés à nos racines et c'est bien légitime.

Les tarifs ont baissé et vous l'avez vu sur vos relevés de cotisations. La mensualisation est appliquée. Les dotations ont été multipliées par trois. Certains d'entre vous ont bénéficié du Label Séniors.

Les infrastructures : la Ligue n'a jamais eu autant de projets de construction de terrains synthétiques. En Corrèze, il n'y en avait pas, deux sont aujourd'hui en construction. Je sais que la Vienne est aussi très dynamique sur ce sujet-là et ça me rend particulièrement heureux puisque sans infrastructures de qualité, il est difficile de pratiquer le football, en particulier lorsqu'arrive les intempéries. Peut être que la COVID-19 ne va pas beaucoup nous aider mais le principe des terrains synthétiques est bien entendu et bien appliqué par l'ensemble d'entre vous. D'autant plus que l'on a la chance d'avoir signé un partenariat avec le Conseil Régional, qui permet à la Ligue de mettre 100 sur la table et le Conseil Régional s'engage à mettre également 100 jusqu'à concurrence de 200 000 €, ce qui n'est pas une faible somme pour les collectivités qui n'ont pas toujours les moyens de le faire. Cette implication nous permet aujourd'hui d'être assez satisfait du nombre important de terrains synthétiques qui ont été mis en chantier ou qui seront construits dans les années futures avec ce programme.

Il n'y a pas que ces aspects. Il y a aussi la formation. Vous le savez, on va mettre en place un BMF en 3 ans réservé aux clubs de District. Je vous parlais tout à l'heure que la Ligue n'était peut-être pas suffisamment proche de ses clubs sur le plan départemental. Bien sûr qu'elle l'était sur le plan régional.

Ce fameux BMF sur trois ans est réservé aux clubs de District. Certains clubs de R3 pourront en bénéficier s'ils sont dans la ruralité ou dans des quartiers difficiles de telle façon à permettre pour les uns et les autres de davantage se former, je le rappelle avec un montant de 10€/mois seulement alors que le BMF traditionnellement coûte 1 500 à 2 000€. Ce BMF sera principalement ouvert dans les départements le vendredi soir et le samedi matin de façon que vous ne soyez pas contraints de demander à vos éducateurs de prendre du temps sur leurs congés. Je sais que c'était une demande importante de la part des clubs. Les dossiers vous seront proposés à partir du 30 octobre et à retourner avant le 31 décembre pour que la formation puisse commencer dès le printemps prochain.

Dans le contexte de la formation, l'idée de mettre en place 10€ pour la formation des jeunes arbitres féminines. Le développement du football féminin est un contexte important et statistiquement c'est la catégorie qui se développe le plus significativement.

Et si je veux recentrer le débat sur le département de la Vienne, vous savez qu'on a fait en sorte que la Vienne puisse disposer de deux conseillers techniques et on a soutenu financièrement le département de la Vienne pour que vous puissiez avoir le duo de choc que vous avez aujourd'hui, qui fonctionne très bien, et qui permet de mailler le territoire.

Le matériel, les infrastructures, la formation et bien sûr le sportif. Vous le savez, un Challenge réservé aux clubs départementaux a également été créé. Je sais qu'un club parmi vous, Antran, a pu en bénéficier à Gujan Mestras et bien sûr en fonction de la COVID-19 on essaiera de continuer de le mettre en place avec le Challenge féminin. Cela nous permet d'avoir nos clubs départementaux qui quelquefois sont éloignés des clubs régionaux et cela vous permet de passer un moment sympathique ensemble : vainqueurs des championnats, vainqueurs des Coupes garçons et filles.

Je voulais également vous parler des incivilités, domaine très important pour ce qui nous concerne. On sait tous que 95 à 97% des clubs sont vertueux et sans difficulté mais pour autant on a toujours des drames, parfois sur le rectangle vert mais vous savez que l'on a demandé lors de la dernière AG, et on va le proposer aussi le 20 novembre prochain, de radier à vie tout joueur ou tout dirigeant qui s'en prendrait de manière physique en frappant un arbitre. Je n'aurai de cesse d'être extrêmement dur sur les actes graves parce que cela représente 3 à 4% de cas.

Nous n'allons pas nous laisser édicter la loi par quelques centaines de cas alors même que l'on a 60 000 matchs par saison et vous pouvez compter sur moi pour continuer sur cette voie.

Le bénévolat : j'ai tout essayé de telle façon à être le plus proche possible et je pense pouvoir dire que tous ceux qui contactent la Ligue sans aucune exception, par mail ou par téléphone, sont systématiquement rappelés par mes soins. Et pour ceux qui n'auraient pas été rappelés, il ne faut pas hésiter à le dire de façon que je puisse trouver une solution à leur problème. C'est important cette proximité, cette bienveillance de telle façon que vous puissiez avoir une réponse même si celle-ci n'est pas satisfaisante. Je continuerai à me battre pour la valorisation du statut du bénévole et en particulier une chose qui me tient à cœur c'est le fait de pouvoir obtenir à certains d'entre vous, qui ne sont pas



imposables, un crédit d'impôts de telle façon à prendre en charge les kilomètres qu'ils engagent pour le compte de leur club. Aujourd'hui c'est une réduction d'impôts, c'est-à-dire que si un bénévole engage 1 000 kilomètres pour son club et s'il est imposable, il peut obtenir 67% de réduction d'impôts sur sa feuille d'impôts par rapport à ces kilomètres. Sauf que l'on oublie l'autre partie qui n'est pas imposable et le fait d'avoir un crédit d'impôts permettrait au bénévole concerné de recevoir un chèque. C'est un contexte matériel mais cela fait toujours du bien d'être considéré.

Je voudrais aussi que les parlementaires vous invitent à l'Assemblée Nationale sur la base d'une centaine de bénévoles qui l'auront bien mérité compte tenu de tout ce qu'ils font au quotidien. Je souhaitais partager sur ces quelques axes avec vous aujourd'hui.

Nous sommes respectés, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, par les institutions fédérales. Que ce soit par Jean Michel AULAS, qui est déjà venu à notre assemblée générale et qui reviendra sans aucune hésitation ou par Vincent LABRUNE, qui est un de mes amis, et qui est aujourd'hui élu à la présidence de la Ligue du Football Professionnel. Je pense le faire venir aussi au sein de notre institution, pour que l'on puisse débattre d'un lien qui doit exister entre les amateurs d'un côté et les professionnels de l'autre.

Il y a un aspect matériel, puisque tous on se posera toujours la même question. Comment se fait-il que sur ces milliards, il n'y ait pas quelques millions pour le football amateur. C'est le contexte matériel mais il y a aussi le contexte de bienveillance. Vous êtes des amateurs et pourquoi pas opérer des rapprochements plus structurés et plus institutionnalisés entre les clubs amateurs et les clubs professionnels. Je tenais à vous le faire savoir, nous sommes respectés et considérés par les institutions nationales.

Enfin, je voulais évoquer avec vous votre actualité du quotidien la COVID-19. C'est bien là ce qui nous intéresse aujourd'hui. On vous a fait une présentation des protocoles, du contexte des championnats. Je voulais intervenir sur cet aspect de championnat pour vous donner non pas une trajectoire mais ce qui est entrain aujourd'hui d'être discuté avec les clubs régionaux. Nous allons organiser une visioconférence avec les présidents de District lundi prochain. J'ai déjà fait 2 réunions avec les clubs de N3 et R1 dont je considère qu'ils sont notre Elite et bien évidemment ceux qui doivent être le plus responsable et donner l'exemple à tous les autres. L'idée, que l'on partage avec eux, c'est de considérer toutes les dates disponibles sur une même saison. Probablement de supprimer toutes les coupes, que ce soit le Challenge R2-R3 ou malheureusement aussi les coupes départementales, d'utiliser toutes les dates disponibles et lorsqu'il n'y aura plus de dates disponibles, nous mettrons forfait l'équipe qui ne pourra pas se déplacer en raison d'une problématique COVID.

Comment corriger le contexte des intempéries, vous auriez raison de me poser cette question. Nous vous proposerons également de déplacer un match si le terrain n'est pas jouable ou s'il y a un arrêté municipal. On ne pourra plus accepter les arrêtés municipaux de complaisance. Ce sera peut-être d'utiliser un terrain synthétique à quelques kilomètres du club recevant, qui ne pourra pas utiliser son terrain en raison d'intempéries alors même que l'on aura beaucoup de difficultés vis-à-vis de la COVID-19. Aujourd'hui, quelle est la procédure ? Tout à l'heure on vous a dit que le protocole de la FFF n'était malheureusement pas applicable et c'est le cas. Aujourd'hui le protocole de la FFF dit qu'à partir de 3 cas positifs avérés, vous pouvez solliciter la commission des championnats pour reporter le match. Or ce qui se passe, c'est que l'ARS exige que nous déclarions auprès d'elle le 1^{er} cas positif avéré, au sein d'un club ou d'une équipe, ensuite l'ARS fait son tracing (le fait de repérer les cas contacts) et ensuite elle isole ou elle exige l'isolement du cas positif bien évidemment mais aussi de tous les cas contacts. Il s'avère que 15 à 20 joueurs ou dirigeants peuvent parfois être concernés et nous avons considéré que c'était totalement injuste de vous avoir confié un protocole où on vous dit que c'est à partir de trois que vous pouvez solliciter le report. Or si vous avez eu le cas et que l'équipe est complètement mise en quatorzaine, il y a une intolérance. Et c'est pour cette raison que nous sommes devenus le village gaulois national où chez nous on fait preuve de bienveillance. En tout cas, on pense que c'est la bonne solution de beaucoup reporter pendant que dans les autres Ligues il y a très souvent des matchs où les équipes sont déclarées forfait. Nous devons trouver une solution pour essayer d'avoir une règle et la règle est importante y compris dans un environnement mouvant.

C'est ce que je pense vous proposer prochainement, avec les présidents de District, utiliser les dates disponibles et malheureusement quand il n'y aura plus de dates, le club qui ne pourra pas se déplacer sera forfait. Sachez que pour les équipes de Ligue, les matchs en semaine pourront éventuellement se jouer à condition que les deux clubs soient d'accord. On le sait, il y a des clubs régionaux qui n'ont pas la capacité de pouvoir se déplacer en semaine parce que c'est extrêmement difficile pour leurs joueurs. Si le club A n'est pas d'accord et que le club B ne peut pas se déplacer ou recevoir, le match sera perdu par pénalité. Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Je compte sur vous pour me poser des questions si vous le souhaitez sur cette gestion du COVID particulière. Je ne pouvais pas vous donner d'indications médicales mais en tout cas sur le plan de la trajectoire sportive, je serais très heureux de débattre avec vous car il est important d'avoir les idées à peu près claires dans ce contexte un peu particulier. Vous le savez, la COVID-19 va nous inviter à être extrêmement vigilant sur le plan sanitaire. Je le répète et je vous l'ai dit tout à l'heure, on n'hésitera pas sur les compétitions régionales à fournir des produits sanitaires, à fournir des masques, à faire en sorte que la première chose la plus importante de l'institution vis-à-vis de ses adhérents est que les gens soient protégés. C'est notre premier engagement et les marges de manœuvre que nous avons dégagé tout au long de ces trois années sont bien là. Certaines Ligues n'ont pas la chance que nous avons. Nous avons des marges de manœuvre et nous n'hésiterons pas à les utiliser. Voilà ce que je voulais vous dire sur ces aspects là tant au niveau de ces trois belles années et demie que j'ai pu passer avec vous.



Vous aurez de nouveau l'occasion de choisir vos représentants le 21 novembre en ce qui concerne l'institution régionale. Simplement vous dire que si vous considérez que je mérite votre confiance une nouvelle fois, mon objectif est bien évidemment de maintenir les tarifs. Qui pourrait imaginer une seule seconde d'augmenter les tarifs dans un tel contexte.

Toujours de la bienveillance, je suis passionné, j'aime beaucoup vous téléphoner, prendre de vos nouvelles et savoir comment cela se passe.

Enfin deux axes importants :

Les infrastructures : Il faut continuer à travailler sur ces infrastructures, à développer les terrains synthétiques, mais on peut aussi parler des buvettes et des clubs house,

L'employabilité : je ne veux pas vous agresser en le disant mais très franchement les bénévoles de labour que vous êtes, pardonnez-moi l'utilisation de ce mot, pour certains d'entre vous concernés du lundi au dimanche, nous savons tous que cela sera extrêmement difficile de vous remplacer par les nouvelles générations. On doit se le dire, ce que vous avez fait et ferez encore, est inimaginable par rapport à ce qu'on pourrait espérer des bénévoles de renfort, qui eux viendront davantage de temps en temps pour tracer la route plutôt que la creuser comme vous le faites tous régulièrement.

Et cette fameuse employabilité en développement est l'apprentissage dans les clubs, qui me semble être une bonne idée. Evidemment qu'un « petit » club de taille modeste avec peu de licenciés ne pourra pas s'inscrire à un contrat d'apprentissage mais nous demanderons aux clubs plus structurés, qui eux en ont les moyens, de mettre à disposition quelques heures par semaine le titulaire de ce contrat d'apprentissage et je suis convaincu qu'en plus cela va probablement nous permettre de nous souder davantage.

Voilà quelques axes sur lesquels je voulais échanger avec vous. Juste vous dire aussi, pour conclure, que je suis très heureux parce que la Vienne est un département qui a le plus sollicité la commission régionale de petits équipements et je suis très heureux de citer, par exemple, que le club de Queaux-Moussac a transmis un devis de 4 668 € (peinture pour buvette et petit matériel) et la Ligue lui a accordé 4 941€. C'est très important alors que le club a cotisé en moyenne 1 136€ par an au niveau de la Ligue, ce qui revient à environ 3 années de gratuité. Et pour la Vienne cela représente quand même en totalité un montant de 85 000€. Donc, je suis très heureux qu'on ait mis en place ce principe de petits travaux et cela a véritablement répondu à une difficulté, entre d'un côté le FAFA qui commence sur des montants trop importants et de l'autre côté, l'évidence pour les petits clubs en ce qui concerne les moyens. On continuera sur cet axe là et souligner la bonne gestion qui a été la nôtre pendant cette saison, alors même qu'elle a été tronquée.

Nous avons utilisé les dispositifs qui nous ont été proposés par l'Etat, en particulier le chômage partiel et nous avons dégagé suffisamment de marges de manœuvre pour pouvoir absorber les 350 000€ de dotations pour la commission régionale des petits travaux. Notre masse financière préalable n'a pas été impacté parce que la saison a été plutôt bien gérée.

Je conclus mes propos mais vous avez bien compris que je pourrai parler des heures parce que je suis convaincu de tout cela. Maintenant, je vous remercie de votre attention et je suis disponible si vous avez des questions à me poser ».

Stéphane BASQ remercie Saïd et lui précise que le District de la Vienne appliquera les décisions de la Ligue pour les clubs départementaux dans la gestion de la COVID-19 sinon cela risque d'être très compliqué.

[26. Résultat du vote à l'élection du Président du District de la Vienne de Football](#)

En l'absence du représentant de la DDCS, Stéphane BASQ laisse la parole à Jean Pierre CHARBONNIER qui va communiquer les résultats du vote à l'élection de la présidence du District de la Vienne de Football.

Clubs présents : 132 => 700 voix

Clubs votants : 127 => 688 voix

Je vous rappelle que la majorité absolue était de 287 voix. La liste menée par Stéphane BASQ devait recueillir 288 voix.

22 bulletins nuls => 117 voix

105 bulletins exprimés => 571 voix



La liste de Stéphane BASQ est réélue à 83%.

Félicitations pour le travail effectué et le travail que la liste va devoir faire.

26. Clôture

Stéphane BASQ remercie du fond du cœur les membres de l'assemblée pour leur confiance. Dès lundi, les élus vont se mettre au travail. Et comme il l'a fait lors du premier mandat, il ira à la rencontre des clubs, notamment sur les terrains. Les clubs non visités lors de la saison écoulée le seront prioritairement cette saison. Il s'était engagé à le faire et il le fera au cours de cette mandature. Le leitmotiv du District est de toujours vous écouter et vous entendre. Lundi, le Comité de Direction va se réunir pour la constitution du Bureau notamment.

Il souhaite une bonne reprise du championnat à l'ensemble des participants et clôture la matinée.

Stéphane BASQ
Président du District de la Vienne de Football

Béatrice MATHIEU
Secrétaire Générale